A. VANESTE
90, Rue Nationale, LILLE
ARGENT 1er TITRE
MONTRES FINES
DE
Patek Philippe et Cie de Genève
ET DES
marques Françaises

Journal de Roubaix

A. VANESTE
90, Rue Nationale, LILLE
Choix le plus complet
de
BAGUES DE FIANÇAILLES
JOYAUX
pour
CORBEILLES DE MARIAGE

Cinquante-deuxième année. — N° 168. Directeur-propriétaire : ALFRED REBOUX LUNDI 17 JUIN 1907.

TARIF D'ABONNEMENTS
Roubaix-Tourcoing, le Nord et les Départements limitrophes { Trois mois..... 5 francs / Six mois..... 9 — / Un an..... 18 —
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

5 Centimes

BUREAUX ET RÉDACTION :
ROUBAIX : 71, Grande-Rue ‡ TOURCOING : 5, rue Carnot
ÉDITION DU MATIN

5 Centimes

ABONNEMENTS & ANNONCES
A Roubaix..... Aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71
A Tourcoing..... Aux bureaux du journal, rue Carnot, 5
A Mouvaux..... Chez M. Henri Lerouge, rue de la Station
A Paris et à Bruxelles Dans les agences de publicité.
En vente à Paris dans toutes les Bibliothèques des gares et dans les principaux kiosques.

HUIT PAGES 5 Centimes

CHRONIQUE

LE DOMPTEUR

Au centre de la grande place, sous la lumière crue du ciel méridional, la ménagerie Zénon déployait les violentes enluminures de ses toiles, évoquant de fantastiques luttes dans lesquelles l'homme chétif, assailli par de gigantesques fauves, émotionnait la foule, et de son péril et par sa vaillance.

Parmi le vacarme tempétueux de la grosse caisse, détonnaient les éclats d'un piston poussif et les pétarades d'un hoquetant trombone. Le pitre appâtait le public de sa harangue débitée à perte de souffle, tronçonnée de lazzis vulgaires, sans, pour cela, égarer le fil de son boniment chaotique. La foule se bousculait, s'entassait au pied des trois marches de bois dissimulées sous un pan de sparterie et qui conduisaient au contrôle, où, alanguie, siégeait une mignonne brunette, *toute féline, la face mangée par deux yeux noirs*, si profonds qu'ils ouvraient sur l'âme.

De temps à autre, un homme, à la physionomie fière, au torse moulé dans la soie du maillot, venait promener un regard à l'extérieur, amorçant le public par sa présence. Son nom courait parmi les curieux : — Le fils de la mère Zénon, Jude, le beau Jude, le dompteur!

Circulaire, son regard fauchait par dessus les têtes grouillantes, indifférent, pour venir bientôt se reposer sur la caissière, s'y fixer passionnément, tandis que sa face s'ensoleillait d'un sourire. Elle, alors, se transfigurait ; ses vivantes prunelles buvaient et le rayon des yeux, et le rayon des lèvres, qui, par leurs orbes encore élargis, lui coulaient jusqu'au cœur... Et le public la nommait aussi : — Estelle, la fille d'Arles, la fleur de seize ans, l'adorable femme du beau Jude!

Maintenant le monde affluait dans la baraque, dans un piétinement roulant comme une tonnerre sur la sonorité des planches. Une chaleur suffocante stagnait dans l'atmosphère poussiéreuse, alourdie par les émanations âcres des corps en sueur que dominaient les senteurs plus caractérisées des fauves.

Ce jour était le dernier de la foire. Pour la cinquième fois de l'après-midi, la ménagerie s'emplissait, bondée, craquante et Jude allait encore se mesurer avec César, le grand lion numide.

— Tu es trop fatigué, mon âme, n'entre plus dans la cage lui souffla Estelle en l'arrêtant comme il rentrait.

— Je suis éreinté, c'est, ma foi, vrai! et par la faute de César. Ce temps orageux rend l'animal rétif en diable. J'ai dû, tout à l'heure le cravacher et dur.

— N'entre donc pas!

— Bast!

Madame Zénon, qui s'était approchée, insista :

— César est de très-méchante humeur. Il a d'ailleurs assez travaillé et toi aussi. Ça suffit pour aujourd'hui.

— Et le public dira que j'ai eu peur, n'est-ce pas?... Joli conseil! répliqua Jule.

— Mais...

— Inutile. Je dois entrer! j'entrerai.

Un rugissement prolongé vibra, miaulant d'abord sa plainte pour l'enfler aux sonorités tonitruantes de la colère. Un frisson secoua les deux femmes.

— Je t'en conjure, Jude ; si tu m'aimes!

— Toi, Estelle? toi aussi ma brave petite femme? Et l'honneur de ton mari?... Tu n'as donc plus foi en ton Jude?... Ne crains rien, ma chérie, César sait à qui il a affaire. Il ne bronchera pas, ou tant pis pour lui...

— Pour lui... ou pour toi, grommela la mère Zénon.

— Assez causé! On nous remarque.

Jude s'esquiva, après avoir cueilli une rose au corsage de sa femme et lui avoir effleuré la joue d'une main caressante.

A l'intérieur, les spectateurs s'impatientaient, bien que le barnum s'égosillât, devant chaque cage, à détailler ses boniments. On réclamait le dompteur.

Une porte bâtarde vira dans la cloison de la grande cage centrale et se rabattit prestement. Jude, la cravache au poing, la fleur d'Estelle aux lèvres, saluait. Sa prestance, sa mâle désinvolture soulevèrent les applaudissements.

César, les narines froncées, avait accueilli le dompteur d'un grognement morose. Jude marcha droit à lui. Le lion recula et se tapit, acculé aux barreaux de la cage.

— César! commanda l'homme.

Le fauve ne bougea pas ; son muffle se rida, plus profondément, découvrant les crocs, tandis que ses poils se hérissaient sur l'échine.

Jude brandit sa cravache ; elle fauchа l'air, sifflante, et cingla les babines de la bête.

Le lion cligna des paupières, puis détourna la tête, gêné par le rayon que dardaient les pupilles dilatées de son maître. Rasant les grilles, il se déroba et revint prendre, à l'angle opposé, sa pose d'attente hostile.

Jude marcha sur l'indiscipliné et, violemment le mit debout d'un furieux coup de pied dans les côtes.

De nouveau, César rugit. Il bondit à l'extrémité de la cage, volta et revint sur le dompteur. A deux pas de lui, il se dressa, formidable, les crocs baveux étalés sous son rictus, les griffes offensives, dominant l'homme de toute sa taille. Déjà ses pattes meurtrières planaient sur le crâne du dompteur... On s'attendait à voir rouler Zénon terrassé.... lorsqu'un brouhaha d'admiration roula sur la foule... Jude, d'un coup de cravache, abattait les pattes de César et de sa main libre le gifflait à la volée.

Vaincu encore, le lion se courba. Le dompteur lui écrasa la nuque de son pied, et, ivre d'orgueil, salua le public trépignant qui l'acclamait.

César rampa, échappant au joug. Il s'érigea derechef devant son vainqueur. Jude, très calme, lui prit l'une après l'autre les pattes antérieures et se les posa sur les épaules. Là, l'homme et la bête se mesurèrent face à face. Brusquement, des deux mains le dompteur empoigna les mâchoires, les disjoignit, plongea la tête dans la gueule.

— Assez!... Assez!... hurlait la foule.

Un râle étouffé passa parmi un effroyable fracassement d'os ; l'homme s'effondra, couvert par la faube qui, dans la gueule, gardait le crâne.

Une clameur d'épouvante attira Estelle dans l'intérieur ; un regard lui révéla son malheur ; ses grands yeux désorbités se révulsèrent, tandis qu'un éclat de rire aigu, poignant, lamentable, stridait de ses lèvres de folle...

César s'était redressé ; ses prunelles flamboyantes, fièrement, allèrent au public. A pas lents, il recula devant les barres rougies dont le menaçaient les aides, tenant toujours la tête broyée de son dompteur dans ses mâchoires vengeresses.

Mais la porte de la cage s'ouvrit. Echevelée, sublime de douleur et de passion maternelle, madame Zénon, sans armes, se ruait, empoignait des deux bras le corps de son enfant.

César ne lâchait pas. Le lion et la mère se regardèrent, et la minute de ce duel fut désespérément longue. Le public haletait, les moëlles figées, cloué au sol d'horreur et de majesté. Enfin les crocs du fauve, lentement, se desserrèrent. La mère, sans souci de la bête dérangée dans sa ripaille, souleva la victime, l'emporta, suivie du regard de César grondant.

Revenu de sa stupeur, le lion bondit. Il atteignait le groupe funèbre au seuil même de la cage. Mais ses griffes tendues se brûlèrent aux piques embrasées que dardaient les valets d'écurie. La grille se ferma et César frustré de sa proie, s'accroupit sur le devant de la cage, léchant les blessures de ses pattes saignantes, indifférent aux cris de la foule dont se détournaient ses prunelles hautaines...

Le temps a coulé, égoïste, décolorant la vision horrifiante ; la mère m'a raconté elle-même le drame, un matin que je me trouvais seul, à la ménagerie, devant la cage de César. Je contemplai le fauve, et malgré moi, m'écriai :

— C'est lui!... et vous ne l'avez pas tué?...

Mme Zénon me dévisagea, ébahie.

— Tuer César!... Le plus beau lion qui soit en Europe!... Mais il vaut plus de dix mille francs, monsieur!

Georges de LYS.

BULLETIN

15 juin.

Les Souverains danois ont visité, cet après-midi, l'Hôtel de Ville et le Palais du Luxembourg. La journée s'est terminée par le dîner à l'Elysée.

⁂

La surexcitation ne cesse pas dans le Midi viticol. On parle de la prochaine arrestation de M. Marcelin Albert.

⁂

Le Colonel Marmet, du 100e de ligne, à Narbonne, où a eu lieu la grave mutinerie que l'on sait, est mis à la retraite d'office. D'autres mesures seront prises, notamment en ce qui concerne les soldats du 100e, dont une vingtaine sont en prévention de conseil de guerre.

⁂

Le Vice-amiral Jauréguiberry est nommé Commandant en chef de l'escadre du Nord, en remplacement du vice-amiral Gibon, relevé, sur sa demande, pour raison de santé.

⁂

Les débats de l'affaire Marck et Yvetot, devant les assises de Nantes, ont été marqués, aujourd'hui encore, par de nombreux et violents incidents.

⁂

La nouvelle conférence de La Haye, s'est ouverte samedi, devant les représentants de quarante sept Etats, par les discours du ministre des Affaires Etrangères de Hollande et de M. de Nélidoff.

DÉCENTRALISATION NÉCESSAIRE

La crise méridionale, dans la forme qu'elle affecte, ne mérite, à notre humble avis, aucune sympathie.

Nous ne comprenons pas cette mise en demeure insolente ; nous n'aimons pas cette façon de requérir impérieusement l'aide de l'Etat afin de résoudre un problème très particulier, pour ne pas dire particulariste.

Car, enfin, si le Midi ne vend pas tout son vin, ce n'est pas la faute de l'Etat, ni du Nord, ni de l'Est, ni du Centre.....

Qu'on réprime la fraude, parfait! Qu'on détermine les modes de sucrage, soit! Encore ne faudrait-il pas croire que la suppression, fut-elle radicale, de la fraude et du sucrage augmenterait suffisamment la consommation des vins méridionaux pour que la mévente en soit évitée...

Je tiens pour certain que, si la Chambre votait l'inique projet de loi que les amis de Marcelin Albert réclament, il ne se vendrait pas un litre de vin du Midi de plus. Le Nord serait lésé et, avec lui, tous les congommateurs français du sucre, et le Midi aurait encore ses foudres pleins de vin et continuerait à crier famine.

⁂

Le Midi viticole souffre, en réalité, de deux maux dont il est seul l'auteur responsable : l'*uniculture* et la paresse.

A l'*uniculture*, qui est une aberration agricole et économique, qu'il oppose, comme le lui conseillait le maire de Montpellier, la *pluriculture*.

Le Médoc, la Bourgogne, le Beaujolais et les Côtes-du-Rhône ont traversé des crises aussi pénibles que celle qui agite le bas Languedoc. Eh bien! qu'ont fait les vignerons? Se sont-ils adressé au dieu Etat? Ont-ils fait des *meetings* à tout casser? — Jamais de la vie! Ces braves gens ont vécu chichement pendant plusieurs années, se sont serré la ceinture, puis ils ont adopté la *pluriculture*.

J'ai vu, de mes yeux vu, sur les bords du Rhône, substituer à la culture exclusive de la vigne, la culture concomitante des primeurs et des fruits. On a utilisé ainsi les plaines, réservant les côteaux aux raisins. Quand on a de la bonne terre et du beau soleil à sa disposition, on n'est pas perdu si l'on n'a pas les côtes trop en long et si l'on a un peu d'entregent....

Mais c'est ici que le bât blesse le Midi.

Quoi qu'on en pense dans le Nord, la culture de la vigne est une des plus pénibles et des plus minutieuses ; elle réclame un travail incessant et une adroite sollicitude. Le cultivateur vigneron est parmi les plus laborieux des travailleurs de la terre. Il serait donc profondément injuste de l'accuser de fainéantise.

Quand j'ai écrit plus haut le mot : paresse, ce n'est pas aux vignerons que je songeais. Je pensais aux propriétaires et aux gros courtiers en vins, et j'accusais leur nonchalance, leur manque d'initiative et d'entente.

En effet, les uns n'ont pas su régler leurs récoltes ni en prévoir la quantité ; les autres n'ont pas su en organiser la vente ni en augmenter les débouchés. Ce qu'il faut donc le plus incriminer chez nos compatriotes du Midi, c'est leur inintelligence commerciale et leur manque de solidarité. Il n'est pas de remèdes à leurs maux s'ils ne changent leurs méthodes commerciales, s'ils se bornent à attendre ou même à rechercher doucettement la commande... Ils doivent apprendre à discipliner la production du vin, si l'on peut dire, et à s'imposer au marché en syndiquant leurs produits et leurs efforts.

Ce ne sont pas là des idées neuves, ni hardies. Les propriétaires du Beaujolais et surtout de la Haute-Bourgogne ont mis tout ça en pratique et, déjà, parmi les viticulteurs les plus intelligents du Midi, se sont fait jour l'idée de la *pluriculture* et le projet de *truster* les vins par catégories en syndiquant les vignerons.

Donc, ainsi que nous le disions dès le début de cet article, l'agitation viticole ne mérite qu'une sympathie très relative et nous verrions avec satisfaction le gouvernement la réprimer comme il réprimerait un pareil mouvement particulariste s'il se produisait ailleurs....

⁂

Mais, à d'autres points de vue, la crise méridionale mérite toute notre attention.

D'abord, ces *gens* du Midi savent *crier*, même quand on ne les écorche pas!... Et c'est beaucoup. Les autres régions de la France devraient apprendre à *crier* un peu plus et à résister davantage, au moins quand elles sont victimes d'injustices évidentes. N'insistons pas sur ce point.

En second lieu, quel argument en faveur de la décentralisation administrative et économique!

Voilà des gaillards pour qui la centralisation est, en somme, tout bénéfice. Or, ils croient ou feignent de croire que l'Etat les opprime, que les lois françaises les gênent. Voyez donc quel avantage ce serait pour eux et surtout pour nous si l'Etat leur pouvait dire :

« Débrouillez-vous! Modifiez à votre gré, dans une certaine mesure, les tarifs douaniers! Vous voulez faire la grève municipale? à votre aise!.... Faites tout ce que vous voudrez. Seulement, à mon tour, j'userai de représailles : vos vins seront frappés de taxes supplémentaires à leur entrée dans les autres départements et les actes de vos administrations seront caducs hors de chez vous. Et, si vous ne me payez pas la part contributive que vous me devez, je boycotterai vos produits! »

Cela serait l'extrême justice ; ce serait une application rigoureuse de la décentralisation et, partant, périlleuse....

Mais, à côté de cette décentralisation qui serait agressivement défensive, il y a place pour une décentralisation lénitive et bienfaisante.

Si elle existait, si les départements jouissaient d'une plus large autonomie administrative, il est probable que le bas Languedoc n'aurait pas la tentation de sommer l'Etat de le sauver coûte que coûte et qu'il rechercherait en lui-même la solution du problème économique qui le rend si malheureux et si anxieux, — et il est certain que cette solution, sous l'empire de la nécessité, il la trouverait.

La décentralisation, en sus de ses bienfaits propres, aurait l'immense avantage de susciter l'esprit d'initiative régionale et, par suite, de décupler la richesse nationale.

La révolte du Midi devrait devenir le point de départ d'une vaste campagne contre la centralisation économique et administrative qui opprime et gêne tant les industries locales et les initiatives soit individuelles, soit collectives.

FRANCIS GARDON.

INFORMATIONS

M. Chéron à Cosne

Cosne, 15 juin. — M. Chéron, sous-secrétaire d'Etat au ministère de la guerre, est arrivé ce matin. Il a successivement inauguré les nouveaux bâtiments du casernement du 55, l'usine élévatoire et d'adduction d'eau, l'hôpital civil et militaire, le Foyer du soldat, le pont de la Victoire, et enfin un monument élevé à la gloire de la République.

Les fiches du général Peigné

Paris, 15 juin. — Le tribunal civil s'est déclaré incompétent dans l'action civile, que trois officiers de la garnison de Poitiers avaient engagée contre le général Peigné.

Un livre du duc d'Orléans

Paris, 15 juin. — M. le duc d'Orléans a décidé de réunir, en un volume, les principaux écrits et discours politiques, émanant du comte de Chambord, du comte de Paris et de lui-même.

Dans la préface de cette publication, le prince s'attache à démontrer que la monarchie seule peut sauver la France de l'anarchie actuelle, en organisant la décentralisation, en développant les divers modes d'association, en faisant du suffrage universel un organe de contrôle et non de souveraineté, en assurant la paix religieuse, en donnant au capital, la sécurité, et au travail la juste rémunération de ses efforts. « Ainsi, conclut le duc d'Orléans, la monarchie répond à tous les programmes posés, non par un expédient éphémère, mais par une solution raisonnée et durable. »

La révolte en Chine

Hong-Kong, 15 juin. — On mande de Waii-Chow, qu'une rencontre a eu lieu à Pata-Zeaii, entre deux régiments et les insurgés. Un officier provincial et 20 soldats ont été tués. Les insurgés ont franchi l'East-River et se sont dispersés dans les districts de la West-River.

CHOSES ET AUTRES

Dans une soirée. Une jeune femme a délicieusement chanté une romance.

— Elle a un joli timbre de voix, dit quelqu'un à l'oreille de Crétinot.

Alors celui-ci, s'avançant vers la chanteuse :

— Tous mes compliments, madame... Vous êtes joliment timbrée!

⁂

Pancarte lue à l'intérieur d'une petite salle de spectacle :

« Ici l'on fume dehors! »

LE PROCÈS MARCK & YVETOT

L'AUDIENCE DE SAMEDI MATIN

Nombreux incidents. — Un dessinateur expulsé.

Paris, 15 juin. — L'audience est ouverte à 10 heures. L'audition des témoins à décharge continue.

Un vif incident se produit entre le président et le représentant d'un journal de Paris. Le président s'étonne de l'attitude de ce journaliste, qui, du banc de la presse, communique avec les accusés et la défense, et il lui dit que, s'il trouble l'ordre, il le renverra à son journal.

D'autres incidents se produisent peu de temps après. Le président, trouvant trop longues les dépositions des témoins à décharge, le défenseur fait entendre qu'on a laissé parler tout à leur aise les témoins à charge.

Les incidents se renouvellent à chaque déposition. Le dernier témoin entendu est M. Sembat. Dans sa déposition trop favorable à Yvetot, M. Sembat définit l'action directe, laquelle, selon lui, n'implique pas nécessairement la violence. Sur la demande d'Yvetot, le témoin donne ensuite des explications sur la propagande antimilitariste en France et en Allemagne. A un moment donné, Yvetot demande au témoin si c'est la Confédération général du travail ou le gouvernement qui fait du « bluff ».

Le président dit que cette question ne sera pas posée, et comme M. Sembat s'obstine à parler quand même, le président menace de le faire expulser, menace qui, du reste, n'est pas suivie d'effet.

A ce moment, un tumulte indescriptible se produit : c'est le dessinateur Grandjouan qui a manifesté bruyamment et que deux gendarmes expulsent.

Me Hervé veut déposer des conclusions, mais le président, visiblement agacé, lève l'audience à 10 h. 30.

L'AUDIENCE DE L'APRÈS-MIDI

Le réquisitoire

L'audience a été reprise à midi 15. Me Hervé dépose des conclusions sur les incidents de la matinée. La Cour décide qu'elle statuera sur ces nouvelles conclusions, comme sur les précédentes, à la fin des débats.

M. Jacomet, procureur de la République, prononce aussitôt le réquisitoire. Il rappelle que dans le passé, alors que les grévistes n'avaient pas l'appoint fâcheux des délégués de la Confédération générale du Travail, les grèves ont abouti sans incident ; maintenant, au contraire, on ne voit que des violences et M. Jacomet rappelle l'échauffourée sanglante au cours de laquelle le docker Charles Victor a trouvé la mort.

Le Procureur dit ce qu'est la Confédération générale du Travail et le but qu'elle poursuit. Elle préconise la grève générale et l'antimilitarisme. Il fait le portrait moral des deux accusés, dont le rôle, dit-il, consiste à entretenir la discorde et à prêcher l'agitation et la violence.

En terminant, le procureur demande aux jurés de répondre affirmativement sur tous les points, afin d'infliger à ces agitateurs, à ces gens qui ont bafoué qui ont foulé aux pieds tout ce qui élève l'âme des bons Français, l'armée et la patrie, la punition sévère qu'ils méritent, sans aucune indulgence.

Après une suspension d'un quart d'heure, l'audience est reprise et Me Hervé commence sa plaidoirie.

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 15 juin. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

La crise du Midi

Le Conseil a été consacré à l'examen de la situation dans les départements viticoles du Midi

Le garde des Sceaux a annoncé qu'il avait mandé à Paris le procureur général près la Cour de Montpellier et qu'il devait conférer avec ce magistrat dans la matinée de demain dimanche.

L'escadre du Nord

Le ministre de la Marine a fait signer la nomination du vice-amiral Jauréguiberry au commandement en chef de l'escadre du Nord en remplacement du vice-amiral Gigon qui a demandé à être relevé de son commandement pour raisons de santé.

Les ministres se réuniront de nouveau lundi matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

LA CRISE VITICOLE

Où en est la révolte. — Les municipalités démissionnaires. — Les mutineries dans les casernes. — Nouveaux incidents. — Le Nord et le Midi en conflit. — L'arrestation de Marcelin Albert

La crise viticole s'accentue, de jour en jour. On est loin d'une solution et le gouvernement commence, paraît-il, à s'inquiéter pour de bon du mouvement qui se marque dans le Midi.

LES DÉMISSIONS DANS L'AUDE

Paris, 15 juin. — Une statistique officieuse établit qu'à l'heure actuelle les Conseils municipaux démissionnaires dans l'Aude sont pour l'arrondissement de Carcasonne, de 82 sur 190 ; Narbonne, 73 sur 73 ; de Limoux, 21 sur 152 ; Castelnaudary, 1 sur 174.

DANS LE VAR

Toulon, 15 juin. — De nouvelles démissions se sont produites dans le Var. Demain toutes les municipalités du département seront mises en demeure de démissionner par les Comités viticoles.

ON VA POURSUIVRE

Paris, 15 juin. — L'agence « Information » a publié la note suivante :

Il paraît se confirmer que des poursuites vont être dirigées au sujet de la crise viticole contre le Comité d'Argelliers. Cette décision, déjà envisagée au dernier Conseil des ministres, a été définitivement prise, nous a-t-on assuré, au Conseil des ministres de ce matin.

C'est en vue de son exécution que le procureur général de Montpellier a été appelé à Paris d'urgence. Ce magistrat, qui arrivera demain matin par le rapide de Marseille, conférera immédiatement avec le président du Conseil et le Garde des Sceaux. On croit que les ministres et sous-secrétaires d'Etat représentant les régions viticoles, MM. Doumergue, Sarraut et Dujardin-Beaumetz assisteront à cette conférence.

L'ARRESTATION D'ALBERT

Paris, 15 juin. — Le bruit court avec persistance que le gouvernement ferait procéder, lundi matin, à l'arrestation des membres du comité d'Argelliers, et notamment de Marcellin Albert.

M. Palasy, président de la société des « Petits viticulteurs » à Béziers a fait la déclaration suivante au correspondant de la «Liberté» dans cette ville : Si le gouvernement faisait arrêter Albert, ce serait le signal de l'insurrection, toute l'armée des gueux se soulèverait, et se livrerait à de terribles représailles.

LES INCIDENTS DU 100e

Paris, 15 juin. — Le colonel Marmet, commandant le 100e de ligne est mis à la retraite d'office, il est remplacé à la tête du 100e, par le colonel Rabier, du 31e. Le colonel Rabier est le frère du député d'Orléans, vice-président de la Chambre.

Cette mesure, dit le « Temps » a été prise parce que le colonel Marmet, n'a pas su assurer suffisamment la discipline de la part de ses soldats.

Plusieurs officiers du régiment vont être déplacés pour la même cause, enfin un certain nombre de soldats actuellement en état d'arrestation vont être déférés au conseil de guerre. Quant au régiment lui-même, il ne retournera pas à Narbonne ; actuellement il fait ses exercices de tir au camp de Larzac, puis il sera envoyé à Gap.

UNE MUTINERIE A PERPIGNAN

Perpignan, 15 juin. — Cet après-midi, au moment où les permissionnaires quittaient la caserne du 12e d'infanterie, le régiment presque entier, massé à l'entrée, s'est livré à de bruyantes manifestations. L'« Internationale » a été chantée et le colonel conspué.

CEUX DU NORD ET CEUX DU MIDI

Paris, 15 juin. — Des pourparlers ont été engagés entre les représentants des départements du Midi et du Nord, en vue de trouver un terrain d'entente sur la question des sucres qui doit venir à propos de la crise viticole, en discussion lundi à la Chambre.

Les représentants du Nord se montraient disposés à voter l'élévation à 90 francs des droits sur les sucres employés à la chaptalisation ainsi que les mesures de contrôle pour suivre l'emploi de ces sucres. Par contre, ils demandaient que, pour compenser la perte résultant de cette élévation à 90 francs, on abaissât de 25 francs à 23 francs le droit de consommation générale sur les sucres. Les représentants du Midi n'ont pas cru devoir accepter cette solution transactionnelle, en raison de la situation de leurs départements respectifs. Ils ont communiqué leur réponse au président du groupe des représentants du sucre. Ce dernier groupe s'est réuni à la fin de cet après-midi pour arrêter la ligne de conduite à tenir à la séance de lundi.

LES SOUVERAINS DANOIS A PARIS

LA JOURNÉE DE SAMEDI

Paris, 15 juin. — Dans la matinée, le roi et la reine de Danemark ont rendu visite, à 11 heures 45, au *Président de la République* et à *Mme* Fallières. A midi, un déjeuner intime a été servi à l'Elysée, après un court entretien qui a eu lieu dans le grand salon doré.

A deux heures, les souverains ont fait une promenade en voiture dans Paris (par la rue de Rivoli, en longeant les grands boulevards, le boulevard de Sébastopol et le dernier tronçon de la rue de Rivoli). A 2 heures 45, ils ont assisté à une réception donnée en leur honneur à l'Hôtel de Ville ; à 3 heures 30, ils ont visité le musée du Luxembourg.

Ce soir, à 7 heures 45, ils assisteront, à l'Elysée, à un grand dîner officiel, qui sera suivi, à dix heures, d'une soirée artistique et musicale.

Cadeaux aux souverains

Le Président de la République a offert au roi et à la reine de Danemark les cadeaux suivants : La collection complète des gravures en calcographie du musée du Louvre, dans des albums richement reliés à couvertures artistiques ; plusieurs spécimens de la fabrication des produits de la

LA CONFÉRENCE DE LA HAYE

La première séance a réuni les représentants de quarante-sept Etats D'intéressants discours, prononcés par le Ministre des Affaires étrangères de Hollande et M. de Nelidoff ont précisé la portée de la nouvelle conférence

La Haye, 15 juin. — Tous les délégués sont maintenant arrivés, sauf celui du Honduras. Il règne en ville une extraordinaire animation.

La première séance a été ouverte à trois heures. Le ministre des Affaires étrangères de Hollande, a aussitôt prononcé un discours où il a exprimé les sentiments de profond respect et de sincère reconnaissance du gouvernement des Pays-Bas envers le souverain qui a pris l'initiative de la conférence et la gratitude de tous les Etats envers M. Roosevelt pour sa particulière contribution à l'œuvre entreprise et la part qu'il a prise à la convocation de la nouvelle conférence. Le ministre propose une adresse d'hommages au Tsar.

M. de Nelidoff, président de la conférence, remercie, pour l'honneur qui lui est fait et propose de donner la présidence honoraire de la conférence au ministre des Affaires étrangères de Hollande, et la vice-présidence au premier délégué des Pays-Bas. Quant à moi, dit-il, je tâcherai toujours de maintenir entre nous la concorde en recherchant les points de contact et en évitant tout ce qui pourrait faire éclater de trop vives divergences de vues. M. de Nelidoff propose ensuite d'envoyer à la reine des Pays-Bas les hommages des congressistes.

Il termine son discours en ces termes :

« Il s'agit, d'un côté, de rechercher les moyens de régler à l'amiable les différends qui peuvent surgir entre les Etats et de prévenir ainsi entre eux des ruptures et des conflits armés. Il faut tâcher, d'autre part, si la guerre a éclaté d'en adoucir les charges tant pour les combattants que pour ceux qui pourraient en être indirectement atteints. M. de Nelidoff ne voit dans ces deux problèmes aucune incompatibilité et il constate que les mesures humanitaires votées par la première conférence de la paix, ont créé parmi les nations un fort courant pacifique. Il n'y a donc qu'à persévérer sous ce rapport dans la voie ouverte en 1899. »

LE PALAIS DE LA CONFÉRENCE DE LA HAYE